



43, rue Greneta 75002 PARIS

Tél. : 01 44 76 96 70 – Fax. : 01 44 76 96 79

Communiqué DE PRESSE

POLICIERS ET GENDARMES : LE DROIT AU RESPECT !

A la lecture d'un article du journal « Le Progrès » relatant les déclarations d'un avocat dans les couloirs de la Cour d'Assises du Jura à LONS LE SAUNIER, **ALLIANCE POLICE NATIONALE BOURGOGNE FRANCHE COMTE** prend acte des propos tenus à savoir qu'« il se serait félicité du décès, la veille, d'un policier à Auxerre. Il s'est réjoui qu'il y en ait un de moins ».

Ces déclarations auraient été faites devant plusieurs témoins et en présence de journalistes et caméra d'une chaîne nationale de télévision.

Si elles sont avérées, elles sont purement scandaleuses et diffamantes. Elles engagent la responsabilité de celui qui les a tenues et le déshonore.

En cette période où les forces de sécurité intérieure paient un lourd tribut afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Il est inadmissible et intolérable, qu'un citoyen, qui plus est avocat, se permette de salir la mémoire de notre collègue gendarme défunt ainsi que l'ensemble de nos corporations, se gaussant du malheur qui accable une famille.

Devant de tels propos et de tels agissements, policiers et gendarmes exigent le respect qu'ils méritent.

ALLIANCE POLICE NATIONALE attend une réponse forte des pouvoirs publics et saisit, à cette occasion, les plus hautes autorités afin qu'une enquête soit diligentée.

ALLIANCE Police Nationale attend également des excuses publiques de cet avocat.

Enfin, **ALLIANCE POLICE NATIONALE** a une pensée particulièrement émue pour notre collègue gendarme décédé tragiquement sur une route de l'Yonne le 12 octobre 2009 au soir. Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à sa famille et à l'ensemble de nos collègues de la Gendarmerie Nationale.

Paris, le 14 Octobre 2009